

Lycée d'Aizenay : modèle d'éco-construction et concrétisation de l'engagement Tarkett



En septembre dernier, en Vendée, un nouveau lycée ouvrait ses portes. À Aizenay, cette première rentrée scolaire signait l'aboutissement d'un chantier aux objectifs environnementaux ambitieux, fixés par la Région des Pays de la Loire. Pour ce pari du bas carbone et de la sobriété énergétique, le choix des matériaux biosourcés utilisés a été primordial : des isolants à l'ossature, en passant par les revêtements de sol, fournis en intégralité par Tarkett.

Il aura fallu un an d'études, réalisées par **le cabinet d'architecture CRR**, et deux ans de travaux pour voir ce lycée public général et technologique d'Aizenay sortir de terre. Cet **ouvrage bas carbone** a été conçu grâce une méthode constructive unique en France. Véritable **modèle d'éco-construction** - dont la maîtrise d'ouvrage globale a été pilotée par la Région des Pays de la Loire - l'établissement a obtenu **le label E3C1, qui atteste de sa performance énergétique et de son niveau d'émissions carbone**.

L'obtention de ce label d'État est le résultat d'un choix méticuleux de matériaux de

construction biosourcés, parmi lesquels **les solutions de sol Tarkett ont joué un rôle primordial.**

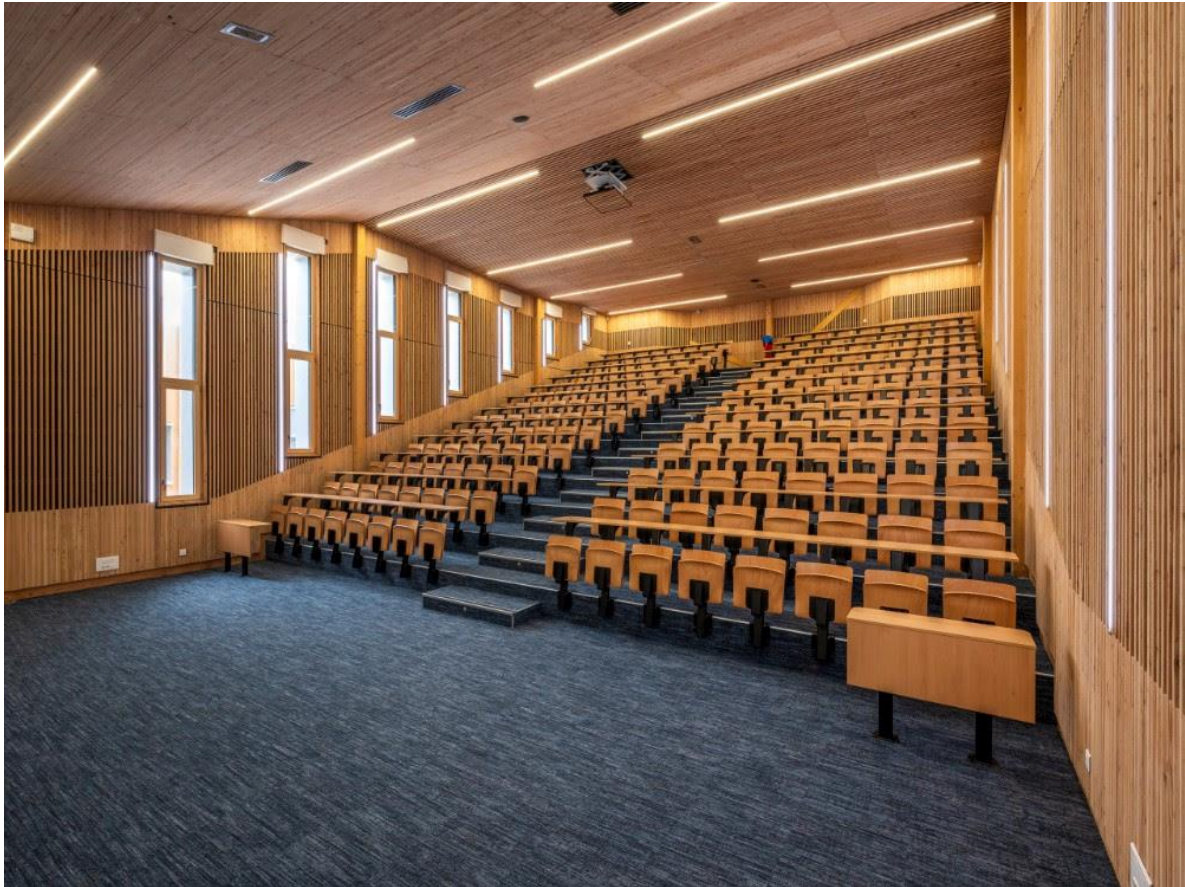


De la paille, du bois et... des revêtements de sol Tarkett !

Céline Cornet, architecte d'intérieur au sein de CRR Architecture l'assure : *“Cet ouvrage ne doit rien au hasard. Par ses choix ambitieux sur **les matériaux biosourcés, le respect de la biodiversité, et les circuits courts**, le chantier du Lycée d'Aizenay est la démonstration que la filière construction des Pays de la Loire est prête à entrer dans **une trajectoire bas carbone.**”*

Ainsi, le lycée d'Aizenay utilise **du bois en granulés** pour couvrir 80% de l'énergie nécessaire à son fonctionnement. Pascal Dublaneau, chef de projet au Conseil Régional des Pays de la Loire, ajoute : *“Un **label « Bâtiment Biosourcé » de niveau 3** a été visé pour le lycée, avec **une utilisation du bois pour la structure porteuse et le bardage**, et la mise en œuvre d'une isolation paille : 15 000 bottes **produites localement**, par un groupement d'agriculteurs d'Aizenay”.*

Pour les revêtements de sol, **le choix des solutions Tarkett s'est fait naturellement, notamment celui du linoléum pour “ses caractéristiques biosourcées, son acoustique, son confort et sa facilité d'entretien,”** précise CRR Architecture.



Les revêtements de sol Tarkett, choix engagé et esthétique

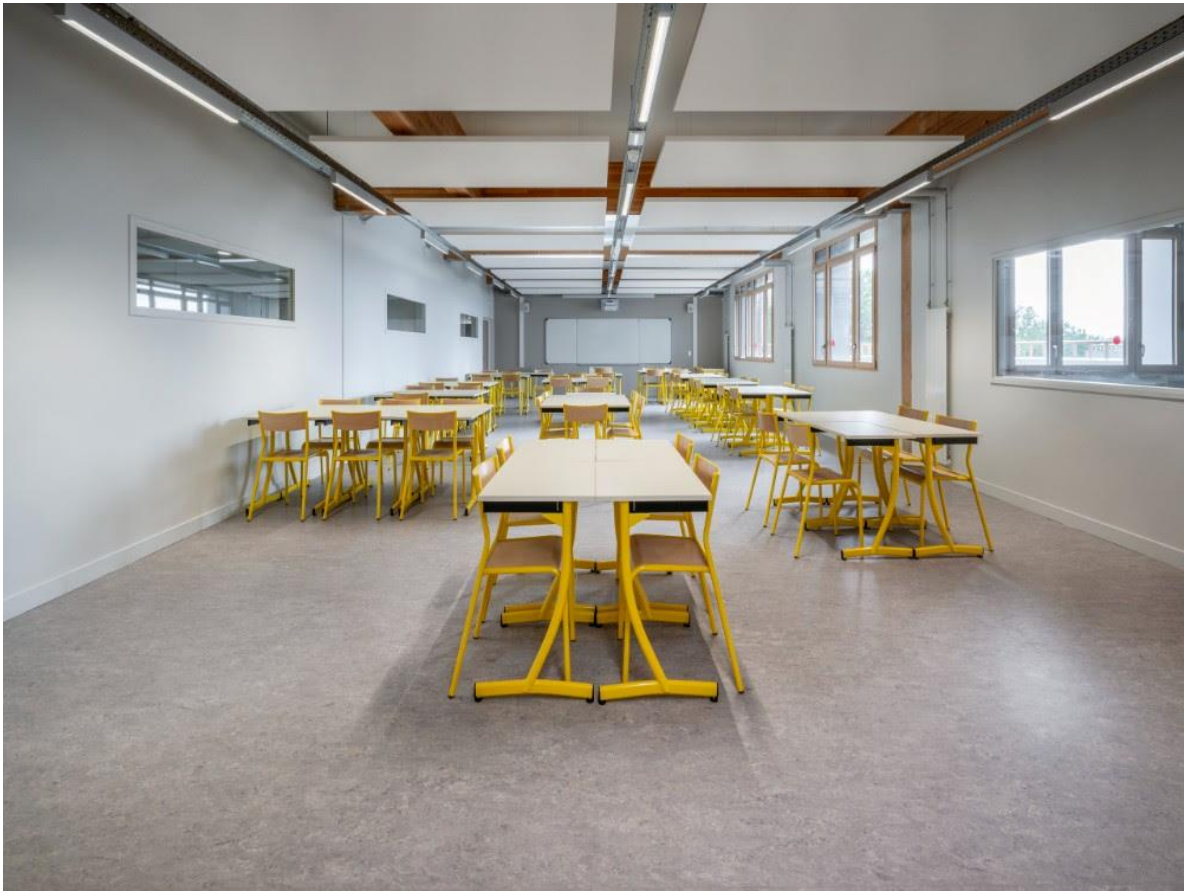
La collection Lino Tarkett, c'est à la fois **des revêtements de sol composés de matériaux naturels et biosourcés, 100% recyclables en fin d'usage, et un design véritablement authentique**. Une polyvalence qui répondait aux attentes de CRR Architecture, pour qui l'aspect environnemental allait de paire avec une exigence visuelle et une bonne lisibilité.

*“Les salles de classes sont réalisées dans des couleurs neutres favorisant la concentration des élèves. On s'autorise plus de couleur dans les espaces de circulation : **chaque escalier est caractérisé par une couleur différente de linoléum qui facilite l'orientation**. Il en va de même pour les salles de travail, où la couleur vive du sol donne de l'identité aux espaces.”*

La diversité des gammes Tarkett a permis à CRR Architecture de compléter les espaces équipés de linoléum avec la collection **iQ Natural** - **“plus résistante aux passages et à l'humidité que le linoléum et donc privilégiée dans certains espaces particulièrement sollicités et en contact fréquent avec de l'humidité”** - et **la moquette Desso, qui “offrait le double avantage de la qualité acoustique avec la qualité environnementale de ses fibres recyclées**. Elle a donc été posée dans les espaces dont l'acoustique devait être particulièrement soignée comme le CDI ou l'amphithéâtre.”

Ce lycée éco-construit est **une nouvelle preuve de l'engagement concret de la marque et de l'approche Tarkett Human-Conscious Design**, pour une conception de produits qui contribuent positivement à l'environnement et au bien-être des personnes.







Carte d'identité chantier

- **Maître d'ouvrage** : Région des Pays de la Loire
- **Architecte** : CRR écritures architecturales

- **BET** : EGIS
- **AMO Paille** : Collectif Paille Armoricaïn
- **AMO HQE** : BEHI
- **BET HQE** : CRR Ingénierie
- **BIM Manager** : CRR Architecture
- **Entreprise de pose du sol** : Vinet à Aytré (17440)